



7^{ème} EDITION **OSCAR RACING**
VOSGES CLASSIC RALLYE
23/24/25 juin 2017



REGULARITE / V.H.R



A ne pas manquer
23/24/25 juin 2017
Parcours inédits



Challenge
Jorge CARVALHEIRO



17 Rue Georges Minette 88100 REMOMEIX 06.07.45.08.72
contact@oscar-racing.fr www.oscar-racing.fr
Tous les documents sur notre site rubrique « Vosges Classic »

Chers amis Concurrents,

Vous avez déjà participé au **VOSGES CLASSIC RALLYE**

Ou vous voulez y participer ?

OSCAR RACING vous présente la 7^{ème} édition. (23/24/25 juin 2017)

- Un parcours magnifique **inédit** de plus de **600 km**
- **4** Départements, Vosges, Bas Rhin, Moselle & Meurthe & Moselle
- **18** Zones de Régularité avec plus de 100 prises de temps (BLUNIK)
- **140** Voitures admises au départ
- Accueil, Ambiance & Bonnes tables



Vérifications techniques



Z.R sur le Circuit de GEOPARC



Bonnes tables



Podium départs & arrivées



De belles voitures



Le podium 2016

1^{er}  LAMBERT Patrick
LAMBERT Joseph
BMW 2002 TI

2^{ème}  BAUER Philippe
BRIGNON Gauthier
BMW 2002 Turbo

3^{ème}  BAILLET Christophe
BAILLET Anne
Porsche 2,7 L



Des routes magnifiques

Ouverture des engagements **1er septembre 2016**

Clôture des engagements **15 mai 2017** ou enregistrement des **140 voitures**

VENREDI 23 JUIN

SAINT-DIE-DES-VOGGES / SAINT-DIE-DES-VOGGES

9 h 00 / 19 h 00
13 h 30 / 16 h 00

Accueil & Vérifications Administratives et Techniques
Ordre de départ prologue suivant présentation au Parc,
160 km environ,
4 Zones de Régularité.
Vous emprunterez de magnifiques routes d'Alsace



SAMEDI 24 JUIN

SAINT-DIE-DES-VOGGES / PAYS DU DONON

07 h 00 / 07 h 30
08 h 00

12 h 00

Accueil & Vérifications Administratives et Techniques
Départ 1ère voiture pour Etape N° 1, environ **160 km**
5 Zones de Régularité
Arrivée de la 1ère voiture & Déjeuner



PAYS DU DONON / SAINT-DIE-DES-VOGGES



13 h 45 Départ 1ère voiture Etape N° 2, environ **170 km**
5 Zones de Régularité

18 h 00 Arrivée de la 1ère voiture, présentation au public des voitures
20 h 30 Dîner

DIMANCHE 25 JUIN

SAINT-DIE-DES-VOGGES / SAINT-DIE-DES-VOGGES

08 h 00 Départ de la 1ère voiture Etape N° 3
150 km environ, **4 Zones de Régularité** dont **1** sur le Circuit
GEOPARC
11 h 30 Arrivée 1ère voiture
13 h 00 Déjeuner et remise des prix



VOITURES AUTORISEES A PARTICIPER

Catégorie HISTORIQUE

A caractère sportif régulièrement immatriculées avant le 31/12/1992
130 voitures admises

Catégorie PRESTIGE

Grand Tourisme (GT) régulièrement immatriculées après le 31/12/2012
10 Voitures admises

Les organisateurs se réservent le droit de refuser le départ à tout véhicule ne correspondant pas à l'esprit d'époque, de modifier ou de supprimer la catégorie PRESTIGE

Montant des droits d'engagement

Pour 2 personnes (hors hébergement) ils sont fixés à **480 €**.

Ils comprennent :

- La prime d'assurance souscrite par l'organisateur (conforme aux articles R 331-30 et A 331-32)
- 3 Road-Books précis, plus de 600 km (1 Prologue & 3 Etapes)
- 2 Plaques Rallye
- 2 Panneaux de portière
- La fourniture du transpondeur BLUNIK
- Café et viennoiseries à chaque départ matinal
- Accès aux collations et buvettes lors des pauses dans chaque étape
- Accès aux buvettes lors de toutes les arrivées (vendredi soir, samedi soir et dimanche midi)
- 2 Déjeuners le samedi
- 2 Dîners le samedi
- 2 Déjeuners le Dimanche (remise des prix)

